



Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN SECURITE INFORMATIQUE

GESTION DES RISQUES LIES AUX SYSTEMES INFORMATIQUES

(niveau 2)



PRESENTATION GENERALE

Toutes les entreprises doivent se prémunir des menaces pouvant porter un préjudice à leur activité, notamment celle liée au risque informatique.

La sécurité informatique dépend en grande partie de la mise en place et de l'application stricte de procédures qui ont montré leur efficacité.

Cette [formation de NIVEAU 2](#) permet d'approfondir des connaissances sur la gestion des risques liés aux systèmes informatiques, les mesures de sécurité à adopter et l'organisation à mettre en place.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour buts de:

- Présenter les techniques et méthodes à mettre en œuvre pour protéger les systèmes d'information,
- Approfondir ses connaissances pour analyser les risques en SSI
- Etre capable de mettre en place :
 - des dispositifs de protection appropriés,
 - d'améliorer la détection des intrusions ou de malveillances,
 - d'analyser les dysfonctionnements,
 - de conduire des contrôles et inspections.

PUBLICS - CONDITIONS D'ACCES - PRE REQUIS

Avoir suivi la formation de niveau 1.

Cette formation est ouverte aux personnels des entreprises utilisateurs des systèmes informatiques.

- Chef d'entreprise,
- Responsable de sûreté
- Toute personne concernée et voulant approfondir ses connaissances sur la gestion des risques liés aux systèmes informatiques,
- Acteurs publics comme privés qui souhaitent approfondir ses connaissances en sécurité informatique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Enseignements réalisés par un spécialiste de la sécurité informatique.

- (1) Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- (2) Etude des éléments à prendre en compte dans la gestion du risque en informatique,
- (3) Présentations théoriques avec support visuel.
- (4) Démonstrations sur poste informatique.
- (5) Document pédagogique remis à chaque participant.

La formation d'une **durée d'une journée** peut être organisée en entreprise ou à Bordeaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est organisée à partir de **8 modules** :

- Module n°1: Les aspects juridiques de la sécurité informatique
- Module n°2: La politique de prévention en SSI
- Module n°3: L'organisation de la SSI
- Module n°4: La détection des méthodes d'intrusions
- Module n°5: L'analyse des incidents
- Module n°6: L'organisation de la SSI sous tous ses aspects
- Module n°7 : Les contrôles en SSI
- Module n°8 : Approche de l'audit et conduite d'inspection en SSI

VALIDATION DE LA FORMATION

Une **attestation de formation** est délivrée à chaque participant sous réserve d'avoir suivi et validé les enseignements.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences règlementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continuelle aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>